

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 23/022/2007 - ÉFAI
13 juin 2007

AU 147/07

Détention au secret / Craintes de torture ou de mauvais traitements / Préoccupations d'ordre médical
ARABIE SAOUDITE **Said Bin Zuair (h)**

L'ancien professeur d'université Said Bin Zuair, détracteur du gouvernement, a été arrêté à Riyadh, la capitale, le 6 juin. Il est détenu au secret dans un lieu qui n'a pas été confirmé et risque d'être victime de mauvais traitements, voire d'actes de torture. Cet homme souffrirait de rhumatismes et d'hypotension artérielle, et il ne lui aurait pas été permis d'emporter ses médicaments lors de son arrestation.

Said Bin Zuair a été appréhendé par des membres d'Al Mabahith al Amma (Renseignements généraux) à un poste de contrôle routier de la police à l'entrée de Riyadh. Il rentrait de La Mecque avec son fils Mubarak.

D'après les autorités, semble-t-il, il a été arrêté pour avoir collecté des fonds en vue d'« *aider le terrorisme* ». D'autres sources soupçonnent cependant que son arrestation vise à l'empêcher de participer à des émissions de la chaîne de télévision par satellite Al Jazira. Said Bin Zuair a déjà critiqué le gouvernement sur cette chaîne basée au Qatar.

Il a été arrêté en 2004 pour avoir dénoncé la stratégie gouvernementale antiterroriste en Arabie saoudite lors d'un débat sur Al Jazira, avant d'être inculpé d'infractions définies en termes vagues, comme « *désobéissance au chef de l'État* », et condamné à cinq années d'emprisonnement. Said Bin Zuair a été libéré en août 2005 à la faveur d'une grâce prononcée par le nouveau monarque, le roi Abdallah. Il avait également été arrêté en 1995 et détenu pendant huit ans sans inculpation ni procès pour avoir critiqué le gouvernement.

Ses fils, Saad et Mubarak Bin Zuair, ont respectivement été interpellés en 2002 et 2004, après avoir fait campagne en faveur de la libération de leur père, notamment sur la chaîne Al Jazira. Mubarak Bin Zuair a été condamné à dix mois d'emprisonnement sur la base d'accusations comparables à celles portées contre son père. Il a finalement été relâché début 2005. Saad Bin Zuair a quant à lui été libéré en juillet 2005, après presque trois années de détention au secret.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les autorités saoudiennes ont régulièrement recours à la détention au secret, une pratique qui occasionne de fréquents actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements. Ceux qui critiquent le gouvernement sont fréquemment détenus indéfiniment sans procès ni même inculpation. Les prévenus sont souvent privés de leur droit d'être officiellement représentés par un avocat et, dans de nombreux cas, leurs familles et eux-mêmes ne sont pas informés de l'évolution des procédures dont ils font l'objet. En raison du secret qui entoure la justice saoudienne, les procès se déroulent toujours à huis clos. Dans les rares cas où des personnes sont inculpées et comparaissent en jugement, les normes les plus élémentaires d'équité sont systématiquement bafouées.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par l'arrestation, le 6 juin, de Said Bin Zuair, actuellement détenu au secret, et exhortez les autorités à prendre les mesures nécessaires pour que cet homme ne soit ni torturé, ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements, et à lui permettre de recevoir des visites régulières de ses proches et d'avocats de son choix, ainsi que de bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- demandez-leur de le libérer immédiatement, à moins qu'elles ne l'inculpent d'une infraction prévue par la loi et ne le jugent dans le cadre d'une procédure conforme aux normes d'équité.

APPELS À :

Chef de l'État et Président du Conseil des Ministres (Gardien des Deux Lieux Saints), le Roi Abdallah Bin Abdul Aziz Al Saoud :
King Abdallah Bin 'Abdul 'Aziz Al-Saud
The Custodian of the two Holy Mosques
Office of His Majesty The King
Royal Court
Riyadh
Arabie saoudite

Formule d'appel : **Your Majesty, / Sire, (Votre Majesté, dans le corps du texte)**

Ministre de l'Intérieur :
His Royal Highness Prince Naif bin 'Abdul 'Aziz Al-Saud
Minister of the Interior
Ministry of the Interior
P.O. Box 2933
Airport Road
Riyadh 11134
Arabie saoudite

Fax : **+966 1 403 1185**
 +966 1 403 3614

Formule d'appel : **Your Royal Highness, / Monseigneur, (Votre Altesse Royale, dans le corps du texte)**

Ministre des Affaires étrangères :
His Royal Highness Prince Saud al-Faisal bin 'Abdul 'Aziz Al-Saud
Minister of Foreign Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Nasseriya Street
Riyadh 11124
Arabie saoudite

Fax : **+966 1 403 0645**

Formule d'appel : **Your Royal Highness, / Monseigneur, (Votre Altesse Royale, dans le corps du texte)**

COPIES aux représentants diplomatiques de l'Arabie saoudite dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 25 JUILLET 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*